



**CODE DE BONNE
CONDUITE
ENVIRONNEMENTALE
DU PLAISANCIER**

Sommaire

Sanitaires et douches.....	2
Collecte des eaux usées et eaux de cales.....	2
Aire de carénage.....	3
Avitaillement.....	3
Ordures ménagères et tri sélectif.....	3
Déchets dangereux.....	4
Eau et énergie.....	5
Biodiversité et espaces naturels.....	6



Bonjour, le port dans lequel vous êtes est engagé dans une démarche d'excellence environnementale appelée Ports Propres. Son gestionnaire et ses équipes travaillent au quotidien pour vous offrir des équipements et des services durables et de qualité.

Ce Code de Bonne Conduite Environnementale propose des gestes simples pour une plaisance responsable. Des questions ? Des éclaircissements ? Vous trouverez toujours une réponse auprès du personnel portuaire.

À vous d'agir !

PORTS  PROPRES



Sanitaires et douches

Utiliser les installations sanitaires (douches, toilettes...) du port afin d'éviter des rejets d'eaux usées du navire. Laveries et équipements pour faire la vaisselle présents sur le port participent également à la limitation de ces rejets en mer.



Collecte des eaux usées et eaux de cales

Utiliser les services proposés par le port pour vider les réservoirs à eaux usées du navire (pompes, barges flottantes). En l'absence de cuve, utiliser les sanitaires du port. Des services de collecte sont également proposés pour les eaux souillées de fond de cale.



Aire de carénage

Effectuer les opérations de carénage et de maintenance du navire sur une aire équipée d'un système de récupération et de traitement des eaux polluées.



Avitaillement

Faire le plein de carburant demande de la vigilance pour ne pas renverser des hydrocarbures à terre ou en mer. Le cas échéant, contacter les équipes du port qui disposent d'équipements antipollution (boudin absorbant, sable...).



Ordures ménagères et tri sélectif

Jeter les ordures ménagères non valorisables dans les conteneurs prévus à cet effet. Utiliser les points de collecte sélective pour le verre, les papiers, journaux (...) en suivant les consignes de tri. Les déchets collectés seront alors valorisés ou éliminés dans de bonnes conditions environnementales.



Et les biodéchets ?

Quelques bonnes pratiques :

- Les ramener à terre et demander au port s'il y a des solutions (bac de collecte/composteur), ou les ramener pour un compostage à domicile ;
- Éviter le gaspillage alimentaire à bord, s'il y a des restes, prévoir un contenant pour les conserver ;
- Avoir un lombricomposteur de petite taille à bord du navire.



Déchets dangereux

Jeter au Point Propre les déchets « non ménagers dangereux », dits spéciaux, issus de la maintenance du navire. Choisir les bons réceptacles grâce à la signalétique en place.



Flashez-moi
Pour visionner le film
des bonnes pratiques
du Point Propre.



Et les signaux de détresse périmés/ usagés ?



Eau et énergie

- Utiliser les réducteurs de débits permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau ;
- Repérer les fuites est essentiel. Un goutte-à-goutte sur un robinet, c'est 4 litres par heure ;
- L'eau de pluie ou l'eau de mer sont souvent suffisantes pour rincer un navire ;
- Utiliser un pistolet à arrêt automatique.
- Privilégier les ampoules basse consommation et LED ;
- Équiper le navire avec des panneaux solaires ;
 - Installer des équipements de confort économes type A+++ (ex : réfrigérateur) ;
 - Débrancher l'alimentation électrique du navire en cas d'absence.





Biodiversité et espaces naturels

À terre comme en mer, de nombreux espaces sensibles et protégés sont présents. Consulter les applications et/ou les cartes marines pour les identifier. Le personnel du port saura également vous renseigner. C'est le cas des herbiers de zostère, qui forment un écosystème fragile. Nurseries, frayères, lutte contre l'érosion, pièges à carbone, ils sont essentiels pour le littoral, sa biodiversité et les activités humaines. Ils sont protégés par la Loi française et européenne.



Merci d'y
penser
avant de
jeter l'ancre



Et sur les ports de plaisance ?

Un port de plaisance peut accueillir une biodiversité intéressante présente naturellement, ou favorisée avec des aménagements terrestres ou aquatiques



Campagne de sensibilisation et outils smartphone



ecogestes-amo.fr

Ecogestes est une la campagne de sensibilisation pour les plaisanciers. Vous rencontrerez peut-être ses ambassadeurs en mer ou sur le port pour vous informer sur les meilleures pratiques pour préserver la mer et le littoral. Fiches-conseils et vidéos sont visibles sur les ports également.



Application gratuite Nav&Co (Cartographie/géolocalisation des zones réglementées)



Vidéo de la campagne Ecogestes Manche Atlantique Bretagne



Pêcher à l'extérieur du port

Ici, les poissons sont libres de nager tranquillement.



Respecter les équipements propices à la biodiversité sur le port

Nichoirs, nurseries, hôtels à insectes (...), ils abritent des êtres fragiles.



Éviter de nourrir les animaux sauvages

Notre nourriture peut les rendre malades voire les tuer. À terre comme en mer, garder les déchets alimentaires pour les jeter ensuite dans les poubelles prévues ou des composteurs.



Contempler la faune terrestre et aquatique

Tout comme vous, les animaux apprécient le calme et la sérénité.



À terre, en mer, à la maison, les déchets ménagers vont dans des poubelles

Les animaux et les végétaux ne les apprécient pas plus que vous.



Utiliser les cendriers

À disposition ou distribués. 1 mégot pollue 500 litres d'eau.



Attention animal blessé !

Un oiseau, un mammifère marin ou autres animaux blessés aperçus ? Contactez l'équipe du port qui agira en conséquence.

Rédaction : UPACA
Réalisation : V. Figuière
Pictos : ©Ports Propres / © Istock
Photographies :
Page 6 ©Benjamin Simon
PNR Golfe du Morbihan
©Istock

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres sans solvant
dans un site de production
labellisé Imprim'Vert.

PORTS PROPRES

Avec la participation de



www.ports-propres.org

Rédaction :



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres sans solvant
dans un site de production
labellisé Imprim'Vert.